

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

21 FÉVRIER 2024

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Goffinet à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « les revendications des agriculteurs wallons » *

par

Mme Goffinet

AMENDEMENT

proposé par

Mme Goffinet

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Goffinet à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « les revendications des agriculteurs wallons »

AMENDEMENT

Dans le point 1 de la demande au Gouvernement wallon du projet de motion déposé en conclusion de l'interpellation de Madame Goffinet à Madame Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « les revendications des agriculteurs wallons », les mots « de travailler urgemment à une » sont remplacés par les mots « de préciser le délai de mise en application des mesures validées en vue d'une ».

JUSTIFICATION

Les représentants des syndicats agricoles et les autorités wallonnes étaient rassemblés le 20 février 2024 pour évoquer les possibilités de simplification administrative au sud du pays et ont dégagé un accord sur 19 mesures.

A.-C. GOFFINET